

QUESTION ÉCRITE E-2371/04
posée par Brice Hortefeux (PPE-DE)
à la Commission

Objet: Harmonisation des instruments statistiques européens

L'annonce d'Eurostat, qui a confirmé le 23 septembre 2004 que le déficit grec avait atteint 4,1 % du PIB en 2000 et 3,7 % les deux années suivantes au lieu des chiffres inférieurs à 2 % indiqués par Athènes, a irrémédiablement jeté le discrédit sur le système européen de surveillance. Qui plus est, ce n'est pas la première fois que les autorités européennes ont des doutes sur la fiabilité des performances affichées par les États membres.

Cette découverte remet en cause la légitimité même de l'intégration de la Grèce au sein de la zone euro avec un déficit de 4,1 % de son PIB en 2000.

L'Union ne disposant pas de données indépendantes, la fourniture des statistiques sur lesquelles se fondent le processus de surveillance et de discipline budgétaire prévu par le Pacte de stabilité ainsi que la coordination économique, demeure évidemment une responsabilité nationale. Cependant, ce fonctionnement pose, à l'évidence, de graves problèmes d'objectivité et d'indépendance de l'information.

Dans ce contexte, la Commission envisage-t-elle de procéder à l'harmonisation des instruments statistiques européens afin d'éviter ce genre d'incidents à l'avenir?